

Chronique des tendances de la société française

Louis Dirn *

Cette chronique traite de deux sujets très différents, le logement et l'opinion des Français sur l'Europe.

— *Le surpeuplement des logements a décru très fortement de 1960 à 1980 et continue à décroître, mais plus lentement. Les agriculteurs disposent des logements les plus vastes et les employés et ouvriers les plus exigus, mais cette différence entre catégories sociales est moins forte que celle entre classes d'âges : alors que les jeunes connaissent une stagnation, les plus de 65 ans disposent de plus en plus d'espace. Le contraste le plus fort est entre les jeunes d'origine populaire et les cadres et professions intermédiaires âgés. De même les différences concernant des dépenses de logement se sont accrues entre 1984 et 1994.*

— *Un sondage d'opinion montre que les Français, naguère très favorables à l'égard de l'Europe, sont devenus moins nombreux : les opinions se partagent par moitiés. Les différences habituelles en fonction du revenu et du diplôme apparaissent, mais l'âge et la profession ne sont pas nettement discriminants. Par comparaison avec les autres pays européens, les Français sont plus homogènes dans leurs opinions. Les différences régionales sont beaucoup moins fortes que dans les autres pays.*

Les progrès inégaux du logement

La déconcentration du logement — c'est-à-dire le fait que les individus des ménages disposent progressivement de plus de pièces dans leur domicile — figure au nombre des tendances de progression sociale de très longue durée. Ainsi, en 1926, alors que la population de la ville de Paris *intra muros* culminait à 2,8 millions d'habitants, 42,3 % des Parisiens habitaient dans un logement comportant plus d'un individu par

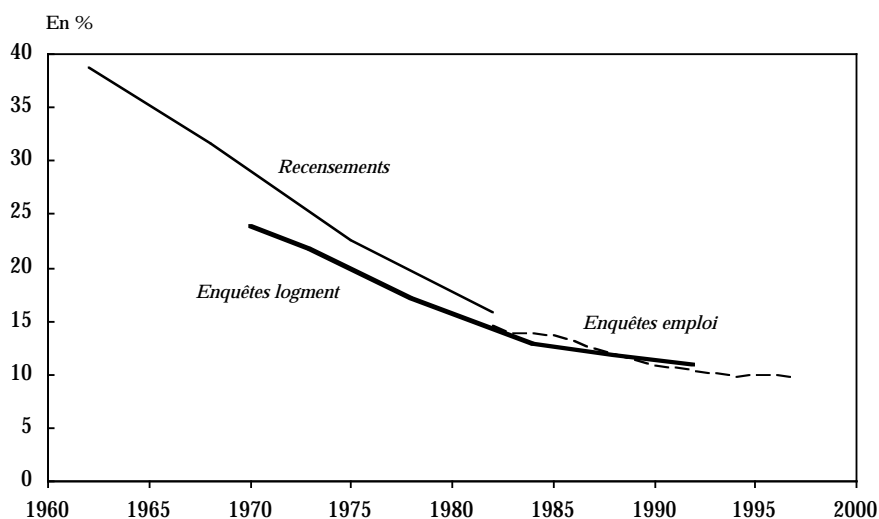
* Le pseudonyme de Louis Dirn désigne une équipe de sociologues qui se réunit à l'OFCE : Louis Chauvel, Michel Forsé, Jean-Pierre Jaslin, Yannick Lemel, Henri Mendras, Denis Stoclet et Laurence Dubois Fresney. Ont collaboré à cette chronique : Louis Chauvel et Henri Mendras.

pièce d'habitation et dans 8,7 % des cas, il comprenait plus de deux personnes par pièce (Statistique générale de la France, 1935, p. 229) ; en 1995, les proportions sont respectivement 18,5 et 2 % ¹. En sept décennies, le confort, la dimension et la densité du peuplement des logements se sont nettement améliorés à Paris comme partout en France. Hier, la vie dans les taudis surpeuplés était le sort d'une partie importante de la population, tandis qu'au cours des Trente Glorieuses, la situation moyenne a connu un net progrès.

Le déclin du surpeuplement

Depuis le ralentissement économique, les progrès restent importants, puisque le « taux de surpeuplement » (voir encadré) n'a pas cessé de décroître, même si nous notons une décélération. Pour autant, la tendance au recul du surpeuplement s'est bel et bien prolongée sur les quinze dernières années (graphique 1).

1. Taux de surpeuplement de 1962 à 1997 *



* Voir encadré sur le taux de surpeuplement ; la surestimation du recensement provient de la réintégration des élèves-pensionnaires, des militaires et autres personnes en absence de longue durée de leur domicile déclarant une adresse principale.

Source : INSEE (1978, p.178 ; 1984, p.80 ; 1995, p.10), Enquêtes Emploi (1982-1995).

1. Enquête Emploi 1997, INSEE. Nous remercions Irène Fournier (LASMAS-IRESO-CNRS) pour la fourniture des enquêtes utilisées dans cet article : Emploi (1982-1997) et Budget des ménages (1995).

1. Le taux de surpeuplement

La notion de surpeuplement, qui est associée à l'idée d'une densité « excessive » de la population d'un logement, est difficile à traduire en un simple indice quantifié : ici comme ailleurs, le jugement sur ce qui sera « excessif » est très étroitement associé aux normes d'une société, d'un temps, voire d'une catégorie de la population. L'« excès » de peuplement d'aujourd'hui pourrait bien correspondre à la moyenne d'hier, voire au confort d'avant-hier. En effet, cette notion d'« excès » est conçue comme absolue, c'est-à-dire liée à une norme supposée invariable dans le temps (et on voit bien qu'elle ne l'est pas), et non pas jugée relativement à la situation moyenne d'une époque donnée : ce n'est pas la même chose que d'habiter dans un logement comptant plus d'un individu par pièce lorsque c'est le sort commun (en 1926) ou dans une société où la situation est devenue assez rare (aujourd'hui). On peut apprécier ce changement de la notion de surpeuplement aux modifications de long terme de sa mesure officielle depuis soixante-dix ans.

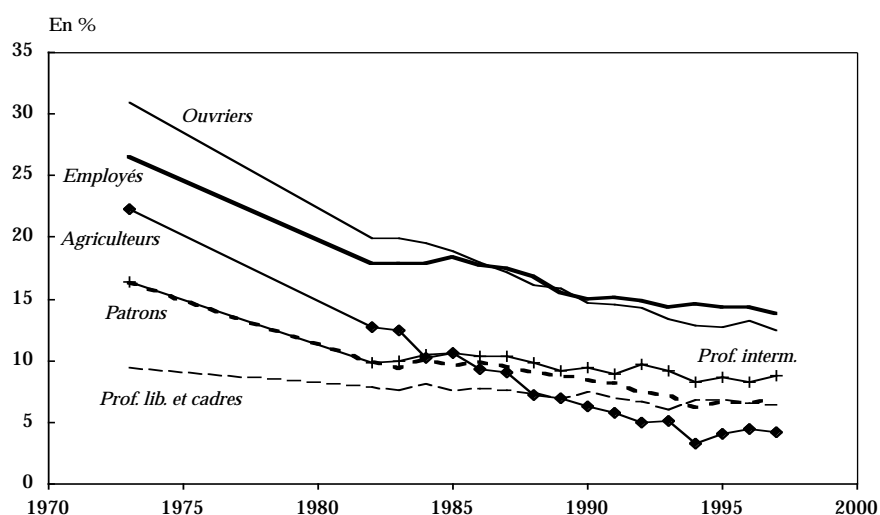
En 1926, la Statistique générale de la France (SGF) qualifiait de « surpeuplé » un logement où le ménage disposait de strictement moins d'une pièce pour deux personnes ; d'« insuffisant » celui où il existait strictement plus d'une personne, et au plus deux, par pièce.

En 1956, l'INSEE définissait le « surpeuplement critique » comme le fait, pour un ménage, de disposer d'une pièce ou moins pour deux personnes. Le « surpeuplement admissible » qualifiait quant à lui les ménages aux limites de ce seuil : les couples dans une pièce, les ménages de trois personnes dans deux pièces, etc. Une partie des logements qualifiés d'« insuffisants » en 1926 devenait « critiquement surpeuplés » en 1956.

Depuis les années soixante, la notion a trouvé une mesure plus complexe et exigeante, en prenant plus finement en compte la structure du ménage. La définition (INSEE, 1978, p.180) pose l'existence d'un nombre normatif de pièces nécessaire au ménage en fonction du nombre et de la nature de ses membres : une pièce par couple, plus une par adulte célibataire, plus une par groupe de deux enfants de même sexe de 7 à 17 ans, plus une pour l'ensemble des enfants de moins de 7 ans. Est surpeuplé un logement où le nombre de pièces est inférieur à cette norme. Selon ce dernier critère, 10 % des ménages de 1995 sont « surpeuplés », alors que selon le critère de « surpeuplement critique » de 1956, ils sont 0,8 %, et selon le critère de « surpeuplement » de 1926, ils sont 0,7 %.

La déconcentration et la disparition du surpeuplement sont repérables pour l'ensemble des catégories sociales (graphique 2). Pour autant, les agriculteurs, qui étaient caractérisés par un niveau élevé de surpeuplement en 1973, ont connu un progrès considérable au point de devenir à partir de 1990 la catégorie sociale la mieux lotie. La disparition de la petite paysannerie (Mendras, 1984) s'est en effet prolongée, pour ne laisser subsister que les plus grosses exploitations correspondant à un niveau de vie meilleur. Les artisans, commerçants et chefs d'entreprise ont connu une évolution plus favorable que la moyenne : logés à la même enseigne que les professions intermédiaires en 1973 et en 1982, l'amélioration connue par les indépendants non agricoles est plus rapide depuis. Cette évolution correspond à une croissance plus rapide que la moyenne du niveau de vie des indépendants (Chauvel, 1997a). Parmi les salariés, les ouvriers ont connu l'évolution la plus favorable, celle des autres catégories étant plus proche de la stagnation. C'est une amélioration importante qui semble pourtant cesser : le nombre moyen de pièces stagne depuis 1992, quelle que soit la source des enquêtes, qu'il s'agisse de l'enquête Emploi ou de l'enquête logement de l'INSEE (Omalek et Le Blanc, 1998, tableau 1). On peut évidemment s'interroger sur sa nature : est-ce une saturation des besoins — les ménages préférant d'autres consommations — ou une difficulté croissante à améliorer la situation existante ?

2. Taux de surpeuplement en 1973 et de 1982 à 1997 selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage

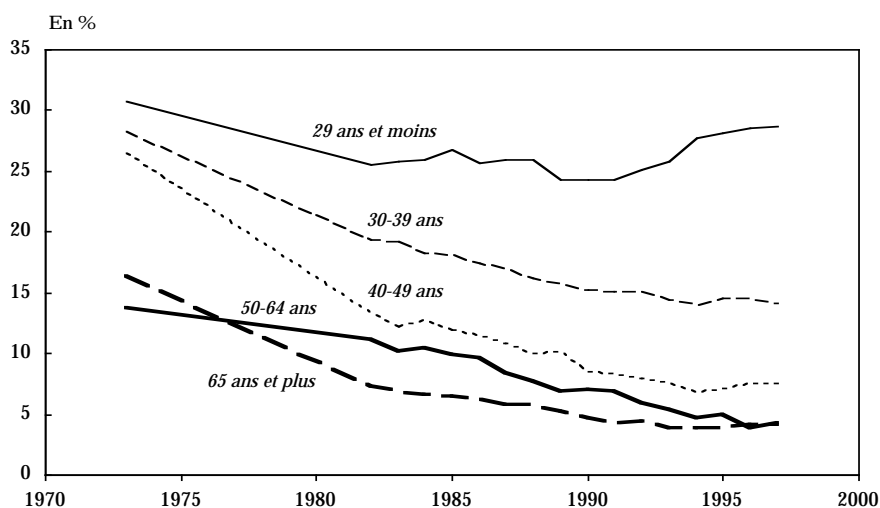


Source : INSEE (1978) pour les données 1973 ; enquêtes Emploi (1982-1997).

L'évolution la plus intéressante concerne les classes d'âge (graphique 3). Les moins de 29 ans n'ont connu globalement aucune amélioration de leur taux de surpeuplement — il aurait même augmenté depuis le début de la décennie —, alors que les autres classes d'âge ont continué de progresser. L'évolution peut être analysée plus finement. En fait, en 1973, les moins de 50 ans connaissaient des taux de surpeuplement peu variables selon l'âge, les ménages jeunes ou moins jeunes étant alors logés à la même enseigne : la frontière se situait autour de 50 ans, âge où, les enfants quittant le domicile, le taux de surpeuplement s'atténuait.

Aujourd'hui, aux différents âges correspondent des situations fort différentes et nettement contrastées entre les moins de 30 ans et les plus de 40, qui connaissent des situations plus homogènes. Le partage des progrès du logement semble avoir été assez inégal selon l'âge, les plus jeunes, autrement dit les derniers venus, n'ayant pas connu de changements aussi rapides que ceux dont bénéficient leurs aînés. Il apparaît ainsi que les ménages dont la personne de référence a moins de 29 ans sont caractérisés par une croissance du taux de surpeuplement, ce qui contribue à expliquer le retard progressif du départ des nouvelles générations (la dite « génération kangourou ») de chez les parents : faute de pouvoir disposer de logements suffisamment larges, l'incitation à demeurer au domicile des parents — dont le logement est de moins en moins surpeuplé — est plus forte. En revanche, la classe d'âge des 40-49 ans a connu l'évolution la plus rapide. Cette évolution contrastée des progrès sociaux selon l'âge est repérable aussi dans d'autres domaines et à

3. Taux de surpeuplement en 1973 et de 1982 à 1997 selon la classe d'âge du chef de ménage

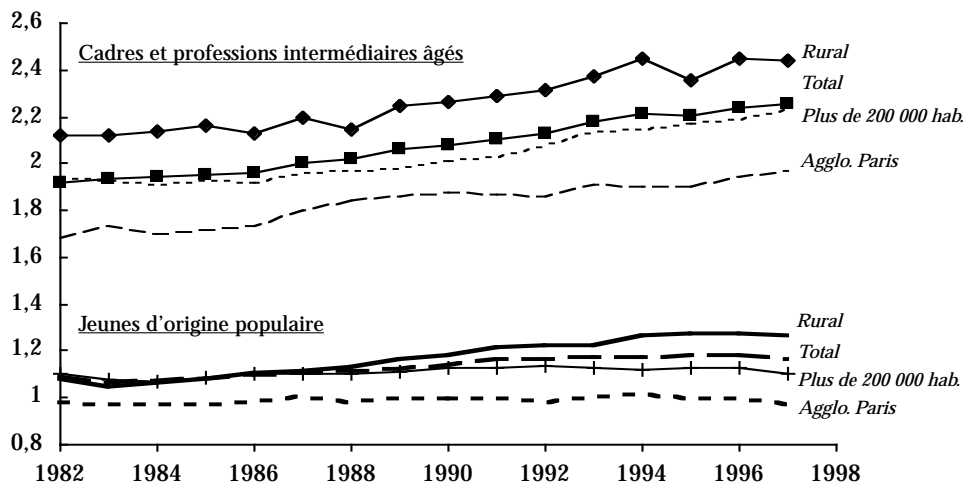


Source : INSEE (1978) pour les données 1973 ; enquêtes Emploi (1982-1997).

d'autres indicateurs de changement social : pour le revenu (Legris et Lollivier, 1996 ; Chambaz, Maurin, Hourriez, 1996 ; INSEE, 1996b, p.51), le salaire (Baudelot et Gollac, 1996), l'achat du logement principal (Chauvel, 1996), le niveau de consommation (Bodier, à paraître), les chances de devenir cadre (Chauvel, 1997b), et d'une façon générale pour les évolutions de la structure sociale et la mobilité.

Les logiques de catégories professionnelles et d'âge peuvent se combiner. Considérons ainsi deux populations d'individus : d'une part, les jeunes de 15 à 25 ans d'origine sociale populaire (enfants d'employés ou d'ouvriers, qu'ils habitent ou non chez leurs parents) et, d'autre part, les cadres et professions intermédiaires de 50 à 70 ans, qu'ils soient en fin de carrière ou retraités. L'intérêt de ces deux populations est qu'elles ont des chances nettement opposées d'accéder à un logement peu concentré : les premiers habitent le plus fréquemment dans des familles modestes, plus concernées par le surpeuplement, et les seconds sont souvent des parents aisés d'enfants ayant quitté le domicile familial, laissant ainsi des pièces inoccupées. Par ailleurs, considérons maintenant un autre indicateur de déconcentration que le « surpeuplement », à savoir le nombre moyen de pièces d'habitation dans le logement par individu : plus celui-ci est élevé, plus le logement est spacieux (graphique 4). A l'échelon national, les jeunes originaires des catégories populaires connaissent depuis 15 ans une faible déconcentration du logement, en passant de 1,09 et 1,16 pièce par individu (+ 7 %) et sont même caractérisés par une stagnation à partir de 1992. En revanche, les individus âgés des catégories aisées enregistrent une plus forte amélioration, de 1,92 à 2,26 pièces par personne (+ 18 %) depuis quinze ans.

4. Evolution du nombre moyen de pièces par individu dans le ménage



Source : INSEE ; enquêtes Emploi (1982-1997).

Si nous considérons simplement les agglomérations urbaines de plus de 200 000 individus, les jeunes d'origine populaire vivent une parfaite stagnation depuis quinze ans, alors que les personnes âgées et de milieux plus aisés continuent de bénéficier de la déconcentration des logements. Pour échapper à la stagnation, la solution ouverte aux catégories populaires consiste à s'éloigner le plus possible des pôles urbains, essentiellement par la « rurbanisation »² et le départ en zone pavillonnaire — ce qui suppose le plus souvent d'en avoir les moyens. En fait, alors que les zones rurales sont caractérisées par des évolutions parallèles pour les deux catégories analysées, les zones les plus urbanisées sont marquées par le creusement des écarts : en ville, les jeunes des catégories modestes ont cessé de connaître la déconcentration de leur logement alors que les âgés des catégories aisées continuent de progresser. Cette stagnation de la déconcentration du logement des jeunes des catégories populaires est en fait la résultante d'un double processus : pour les enfants des catégories populaires, partir dans un logement indépendant permet généralement de trouver un logement moins concentré. En effet, lorsqu'ils sont en logement indépendant, ils disposent de 1,17 pièce par personne, contre 0,93 s'ils habitent chez leurs parents en 1982, 1,04 en 1997. Pourtant, comme cette prime de déconcentration au moment de quitter le logement des parents décroît progressivement depuis quinze ans, ces jeunes sont de moins en moins nombreux à habiter indépendamment, 50,2 % en 1982 et 29,5 % en 1995. La combinaison des deux phénomènes conduit à une stagnation de la concentration du logement des 15 à 25 ans des milieux populaires. Ainsi s'accroît, en zone urbaine, l'écart entre les jeunes des catégories populaires et les personnes âgées et aisées, ce qui peut contribuer en partie à l'explication du problème urbain contemporain.

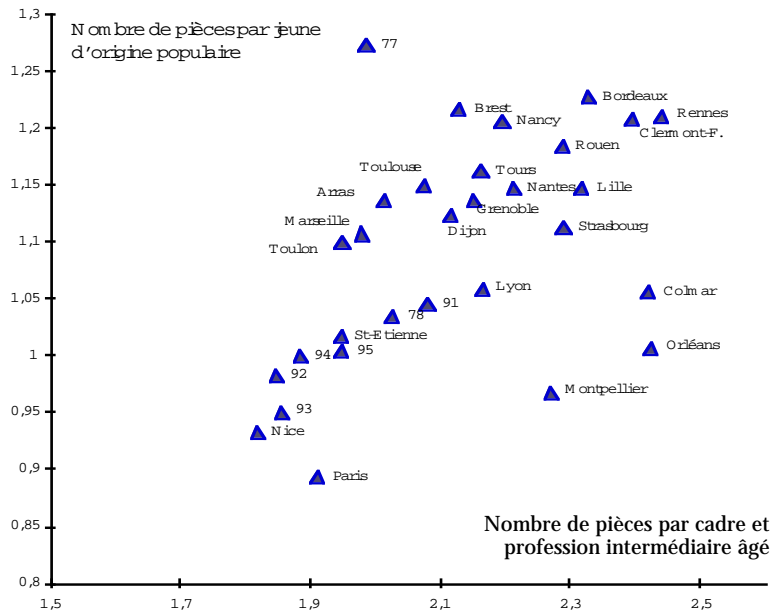
Logiques locales

En fait, les dynamiques urbaines et rurales ne se ressemblent pas, et les villes ne sont caractérisées ni par des situations identiques, ni par des évolutions semblables. D'une part, le degré de concentration moyen dépend étroitement de la nature des villes : Paris, la Seine-Saint-Denis et Nice sont caractérisées par de très fortes concentrations, qui n'autorisent guère l'accès à des logements de grande taille. D'autre part, les dynamiques des différentes catégories sociales ne sont pas nécessairement les mêmes partout (graphique 5).

2. A savoir l'installation en lointaine banlieue, aux limites des agglomérations.

5. Nombre de pièces par habitant des cadres et professions intermédiaires âgés et des jeunes d'origine populaire

Moyenne (1994-1997) par agglomération ou département

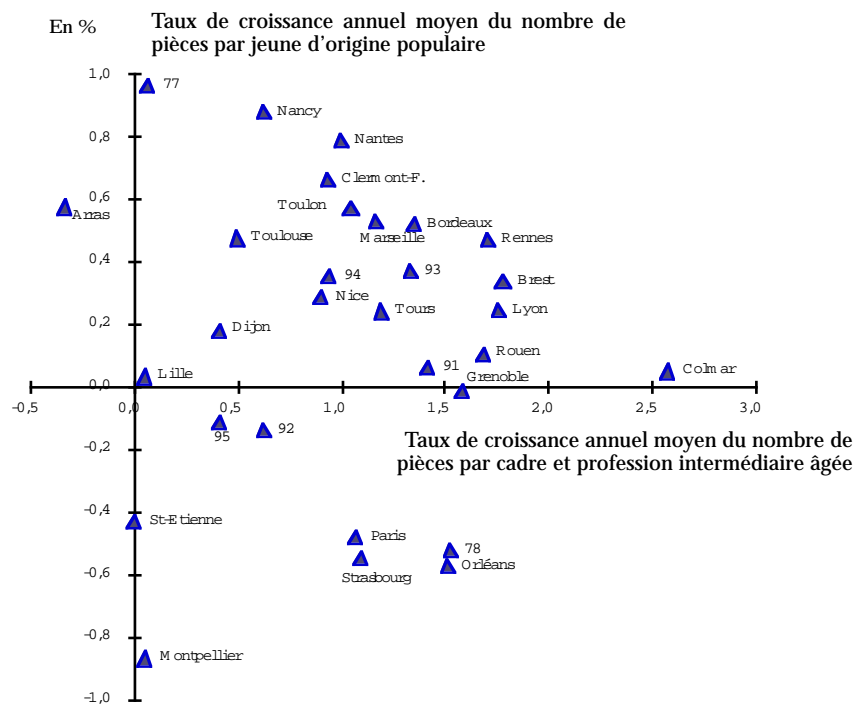


Note : En bas à gauche se trouvent les agglomérations les plus concentrées, où le nombre de pièces par habitant sont les plus faibles, comme Paris, Nice, la Seine-Saint-Denis ; en haut à droite, les agglomérations les plus déconcentrées, comme Rennes, Clermont, Bordeaux. En haut à gauche figurent les agglomération où les enfants d'origine populaire sont relativement mieux situés, comparés aux cadres âgés, comme en Seine et Marne, à Arras, Toulouse, etc. ; en bas à droite les agglomérations où l'écart est le plus important.

Source : INSEE ; enquêtes Emploi (1982-1997).

Les évolutions locales sont pourtant assez diversifiées (graphique 6), toutes les villes ne se ressemblant pas. Dans quelques cas (Seine-et-Marne, Arras, Nancy, etc.), il y a stabilité ou réduction des écarts entre les deux populations alors qu'à Paris (75), Orléans, Strasbourg et dans les Yvelines, l'écart est fortement croissant entre les jeunes d'origine populaire qui connaissent une reconcentration, alors que pour les cadres âgés, on repère une déconcentration assez sensible.

6. Taux de croissance annuel moyen du nombre de pièces par habitant des cadres et professions intermédiaires âgés et des jeunes d'origine populaire



Note : Ce graphique met en évidence les disparités de croissance des logements des deux catégories étudiées. A l'exception d'Arras, le nombre de pièces croît chez les cadres âgés de toutes les agglomérations. En revanche, chez les jeunes de huit agglomérations sur trente, il y a décroissance. En outre, les taux de croissance sont presque systématiquement plus élevés pour les cadres âgés que pour les jeunes d'origine populaire. Paris, les Yvelines, Orléans et Strasbourg sont caractérisés par une forte croissance de l'écart entre les deux populations.

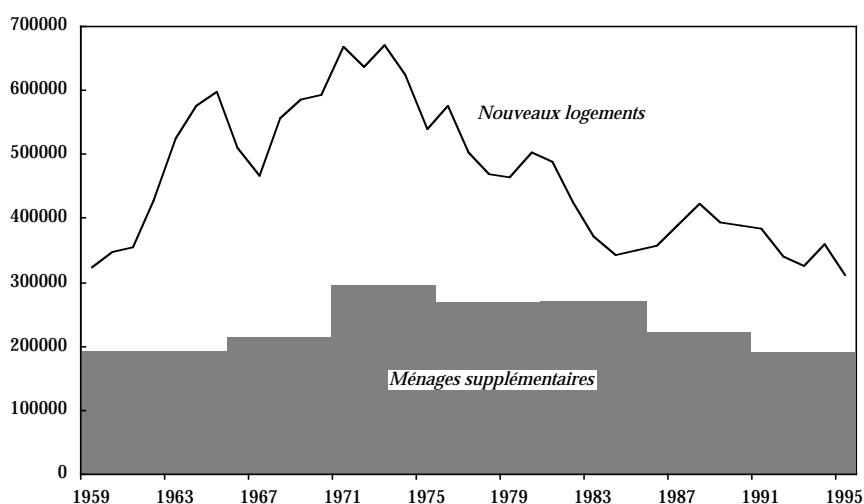
Source : INSEE ; enquêtes Emploi (1982-1997).

Génération et logement

A quoi attribuer ces différences de progrès du logement ? En réalité, il s'avère que ces progrès ont concerné essentiellement une génération, qui a bénéficié de l'ensemble des politiques volontaristes de logement lors des Trente Glorieuses. Evidemment, ces évolutions dépendent de phénomènes complexes : les jeunes, tout particulièrement des milieux populaires, sont de plus en plus souvent les enfants de générations ayant subi le ralentissement économique, mais aussi un certain désengagement des politiques sociales orientées vers la famille (Thomson, 1992), alors que les retraités salariés moyens et aisés bénéficient, de génération en génération, de pensions progressivement meilleures, eu égard à l'enrichissement qui a caractérisé les Trente Glorieuses, et donc à l'accumulation toujours plus élevée de points de retraite. Cette explication n'est pas la seule.

La contraction de la construction de logements en est une autre (graphique 7). Fourastié (1979, p.138) nous rappelait qu'en 1946, 15 % des logements avaient été construits depuis moins de 25 ans ; en 1975, le taux s'était élevé à 45 % ; il n'est plus en 1995 que de 37 % (Source : Budget des ménages 1995) et la baisse devrait se poursuivre, puisque les constructions neuves se raréfient progressivement. Cette contraction n'est pas sans lien avec les réorientations de la politique de l'aide au logement (Bidou, 1994), avec le passage de l'aide à la pierre à l'aide à la personne.

7. Nombre de logements mis en construction et accroissement du nombre de nouveaux ménages par an



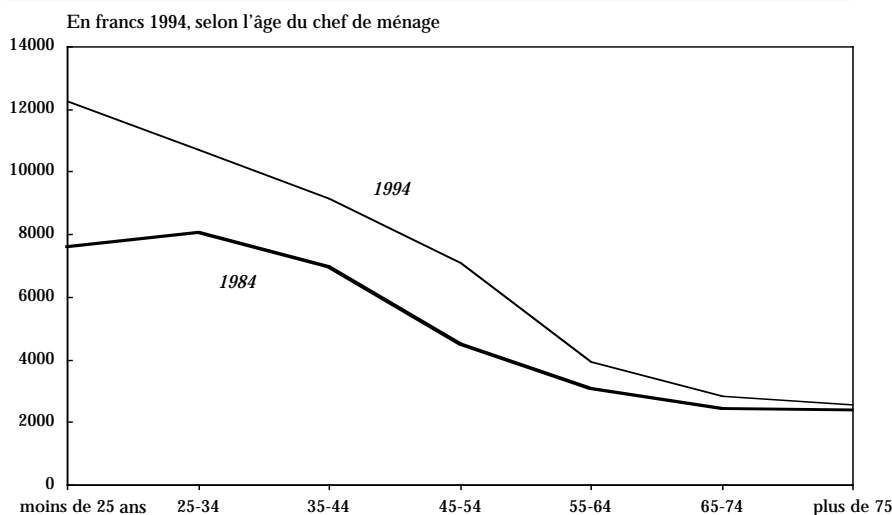
Source : Banque de données macroéconomiques (BDM), INSEE. Depuis 1985, les constructions neuves avoisinent 350 000, alors que le nombre de ménages s'accroît de 200 000 ménages supplémentaires.

Alors que l'expansion de l'offre de nouveaux logements dans le courant des années soixante et soixante-dix bénéficiait fortement aux nouveaux ménages à la recherche d'un logement, la contraction qui s'observe depuis vingt ans est de nature à accroître³ le prix des acquisitions et des nouvelles locations, ce que subissent plus fortement les nouveaux ménages en quête d'installation. Ceux qui sont déjà propriétaires de leur logement et les locataires depuis longtemps installés, en subissent évidemment moins les conséquences. Même si la demande, en tendance, fléchit légèrement en raison de la baisse du nombre des nouveaux ménages supplémentaires, la restriction plus intense encore de l'offre pour ceux qui n'ont pas encore accédé à la propriété, c'est-à-dire pour

3. Au long terme, puisque les courants spéculatifs, comme ceux de la fin des années quatre-vingt, peuvent induire des variations erratiques dans le court terme.

les jeunes et pour ceux qui n'ont pas saisi l'opportunité des faibles taux d'intérêt réels de la fin des Trente Glorieuses, le coût moyen de la jouissance d'une pièce d'habitation s'est considérablement renchéri. Par classe d'âge, la dépense en location ou en remboursement de prêt d'acquisition pour une pièce d'habitation a connu une très forte hausse pour les générations plus récentes (graphique 8). Les générations plus anciennes bénéficient ainsi de leur forts taux de propriété (leur logement ayant été acquis à l'époque où les prêts étaient plus accessibles et moins chers), alors que les moins de 54 ans doivent consacrer une part croissante de leur budget à leur logement, et donc se restreindre sur d'autres dépenses, ou renoncer à un logement plus vaste ou mieux situé. Il en résulte en effet une baisse de l'accession à la propriété, alors que les propriétaires sans emprunts en cours continuent de croître (Laferrère, 1997).

8. Dépense annuelle de logement (locations et remboursements de prêts) pour une pièce d'habitation



Source : Moutardier (1989) ; Clément et al. (1997).

Il en résulte le risque d'une pénurie de logements pour la partie la moins solvable de la population ; mais aussi l'obsolescence croissante d'une partie du parc de logements, celle construite dans le courant des années soixante, conçue à l'origine pour durer une trentaine d'années, et dont la réhabilitation ou le remplacement, financièrement difficile, tarde à être réalisée. Cette année, 7 000 logements sociaux vont faire l'objet d'une restructuration complète ⁴, mais à ce rythme, il faudrait quatre

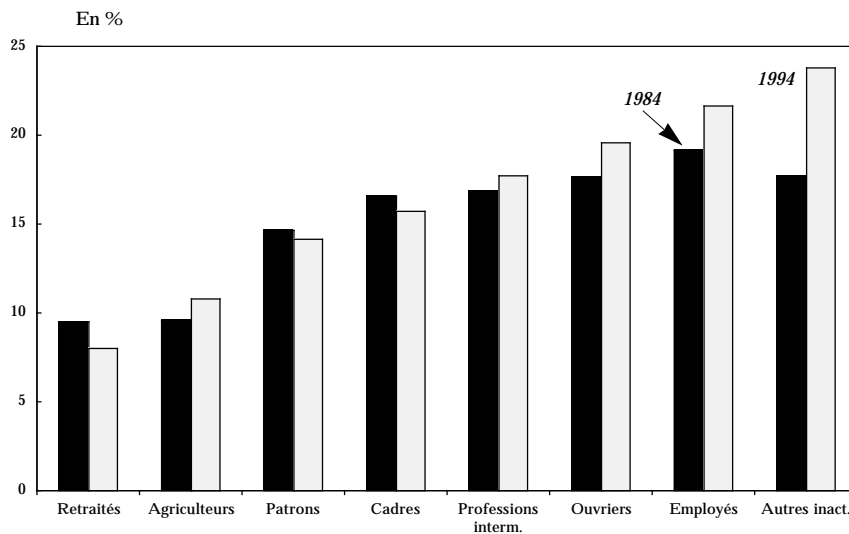
4. Le Monde, 25 février 1998, p.8.

cents ans pour réhabiliter les 3,3 millions de logements HLM : de 1961 à 1975, 100 000 nouveaux logements sociaux étaient construits chaque année.

Si l'on ajoute le fait que les parts du revenu consacré au logement par les ouvriers et les cadres s'écartent maintenant (graphique 9), alors que l'histoire des trente années de l'après guerre avait été marquée par la convergence des modes de consommation des différentes catégories sociales (Herpin et Verger, 1991), la conclusion apparaît bien être la suivante : le logement se présente comme l'un des domaines où les différences de dynamique entre la période des Trente Glorieuses et notre temps sont les mieux repérables.

Louis Chauvel

**9. Part du revenu du ménage consacré au logement
selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence
en 1984 et en 1994**



Source : Moutardier (1989) ; Clément et al. (1997).

Les Français et l'Europe

Un sondage CSA commandé par le Reader's Digest a interrogé les Français en août dernier sur leurs attitudes à l'égard de l'Europe ⁵. Certes, l'opinion des Français évolue rapidement sur ce sujet à mesure que l'échéance de l'euro approche ; mais à travers ce sondage il est possible de voir quelques structures stables que nous retiendrons ici.

Globalement les Français sont partagés : 49 % sont favorables et 48 % sont sceptiques « face à la construction de l'Europe ». La droite est plus favorable que la gauche ; les électeurs de l'UDF sont de beaucoup les plus favorables (68 %) ; les communistes (59 %) et surtout les électeurs du Front National sont les plus défavorables (65 %). Cette répartition se retrouve dans toutes les réponses aux différentes questions à quelques nuances près. Le clivage est net entre les nationalistes qui se situent aux deux extrêmes de l'éventail politique et les pro-européens, tièdes ou enthousiastes, qui votent pour les partis de gouvernement traditionnels. Clivage qui s'était révélé très fort au sujet de l'abandon de la conscription : PC et FN demeurent favorables au service militaire (Louis Dirn, 1997).

Ces résultats sont conformes à ceux d'Eurobaromètre (1996) (graphique 10) aux écarts près dus à la forme différente des questions. Depuis 1973, trois périodes se sont succédées : jusqu'en 1981 les opinions favorables ont diminué de 68 à 48 %, puis sont remontées à 74 % en 1987 pour redescendre à 46 % en 1997. La différence entre le 19 % des réponses « mauvaise chose » et le 51 % peut être imputée aux sans-

1. Réponses à la question « Face à la construction de l'Europe, êtes-vous d'une manière générale »

En %

	Sympathie politique						
	Ensemble des Français	Gauche			Droite		
		Parti communiste	Parti socialiste	Ecologistes	UDF	RPR	Front national
Enthousiastes et favorables	49	39	50	55	68	55	27
Sceptiques et opposés	48	59	49	45	32	44	65
Nsp	3	2	1	—	—	1	8
Total	100	100	100	100	100	100	100

Source : Sondage CSA/Sélection du Reader's Digest, août 1997.

5. Les premiers résultats ont été publiés dans le Reader's Digest du mois d'octobre 1997. Nous remercions le Reader's Digest, et notamment Madame Galitzine, de nous avoir permis d'utiliser ces résultats.

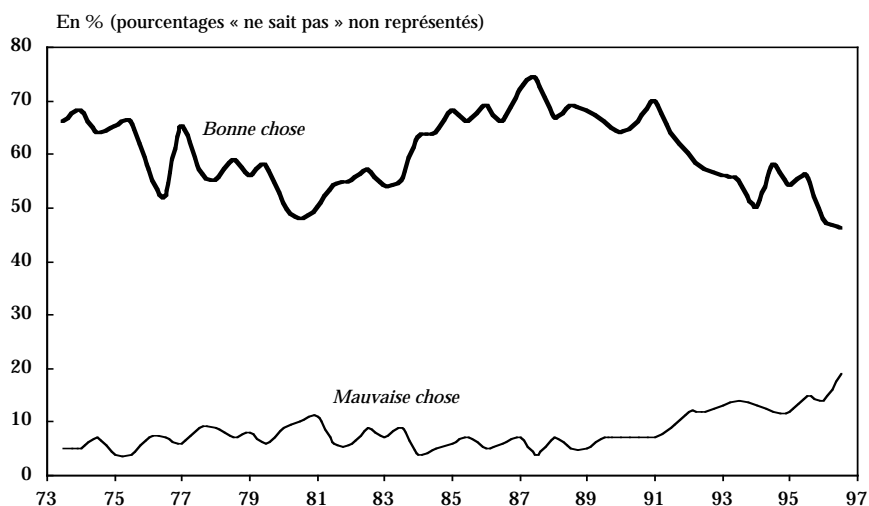
réponses et aux sceptiques. Cette évolution de l'opinion française est analogue à celle de la moyenne des quinze pays européens avec un décalage : la chute est plus tardive et plus brutale, les réponses « bonne chose » tombent de 72 % en 1991 à 46 % en 1997.

Parmi les différents pays, les Français, qui étaient les plus pro-européens ont rejoint la moyenne, précédés parmi les anciens membres par les Italiens et les Hollandais (toujours à 75 % favorables), et suivis par les Belges (42 %), les Allemands (39 %) et les Britanniques (35 %). Au sein des grands pays (dans lesquels les différences régionales sont significatives) la variation est très forte en Allemagne (de 68 % d'adhésion à Brème à 32 % à Tubingen en sud-Wurtemberg ; elle est moins forte en Grande-Bretagne (de 55 % à 23 %) et surtout en Italie (de 75 % à 53 %) et en Espagne (Catalogne 63 %, Estramadure 44 %). En France, si l'on excepte l'Alsace (68 %), l'écart maximum est entre l'Aquitaine (59 %) et la Picardie (46 %).

Les femmes sont moins pro-européennes que les hommes, tant sur l'attitude globale que sur les questions précises dans tel ou tel domaine économique, culturel ou social. Sans doute est-ce principalement l'effet des femmes au foyer qui, avec les chômeurs, sont la catégorie la plus réticente et même opposée à l'égard de l'Europe. En particulier, alors qu'une nette majorité des hommes est favorable à l'euro (55 % et 30 % contre), les femmes se partagent à égalité entre le pour et le contre (41 % et 42 %) et 15 % n'ont pas d'opinion.

Le niveau de diplôme et le niveau de revenu ont un effet très net : plus on est diplômé et plus on jouit d'un revenu élevé, plus on est favo-

10. Soutien des Français à l'appartenance à l'Union européenne



Source : Eurobaromètre repris dans *Le Sondoscope* de janvier 1998.

nable à l'Europe. Tandis que l'âge n'a que peu d'effet discriminant. Enfin les catholiques pratiquants réguliers sont en forte majorité favorables (63 %) et se distinguent nettement des pratiquants irréguliers et des autres religions ou non-croyants.

Les agriculteurs ont une attitude ambiguë puisqu'ils sont globalement favorables à 58 % ; ce qui ne les empêche pas de penser, contre toute évidence, que l'Europe a été défavorable à l'agriculture : ils sont 55 % à penser que l'Europe a été un handicap et 26 % un avantage. 27 % ne savent pas si l'Europe a été favorable au niveau de vie des Français mais pourtant 50 % pensent que l'Europe a favorisé la croissance économique. On voit que la défense des intérêts corporatistes peut conduire à nier l'évidence, sans pour autant influencer sur le jugement global et économique. Si les données permettaient d'isoler d'autres catégories professionnelles, sans doute retrouverait-on des résultats analogues : les Français sont en nette majorité favorables à l'Europe, mais en même temps ils en redoutent les conséquences pour eux-mêmes. Voilà aussi probablement l'explication de la chute des réponses favorables depuis 1987 : tant que l'Europe était une belle ambition sans échéance proche, elle séduisait les trois quarts des Français. Lorsque l'échéance de l'euro s'est rapprochée et que les conséquences précises et concrètes sont devenues plus évaluables, les craintes de chacune des catégories sociales se sont exprimées et leur agrégation a entraîné cette chute.

En effet, les questions portant sur des thèmes particuliers suscitent des pourcentages de réponses très contrastés. Les Français sont quasi unanimes à penser que la construction européenne « va dans le bon sens » lorsqu'elle facilite le travail et les études à l'étranger ; près des trois quarts d'entre eux le pensent quand elle ouvre l'accès aux services (bancaires, assurances, etc.) et aux produits des autres pays. La circulation des personnes sans contrôle aux frontières inquiète un tiers des répondants (et la moitié des sympathisants du FN). En revanche l'opinion se retourne à propos de l'intervention des institutions européennes : 44 % y sont défavorables contre 40 % de favorables. Dans toutes les réponses à ces questions, on retrouve les distributions moyennes en fonction des différents critères sociologiques (sexe, âge, diplôme, statut,...).

Pour les Français en particulier, l'Europe paraît avoir apporté nettement plus d'avantages que de handicaps dans de nombreux domaines : le tourisme, le maintien de la paix, la protection de l'environnement, l'éducation et la formation, la culture et la langue française, l'influence internationale de la France, la croissance économique et la défense du consommateur. En revanche elle est un handicap aux yeux d'une majorité relative d'entre eux pour le niveau de vie des Français, la sécurité intérieure, l'agriculture ⁶, l'emploi et la lutte contre l'immigration clandestine.

6. ce qui montre que les agriculteurs ont su habilement communiquer cette contre-vérité à l'opinion française : c'est un beau succès !

2. Réponses à la question « Jusqu'à présent, dans chacun des domaines suivants, l'appartenance de la France à l'Union européenne a-t-elle été pour notre pays plutôt un avantage ou plutôt un handicap ? »

En %

	Ensemble des Français				Total
	Plutôt un avantage	Plutôt un handicap	Ni un avantage, ni un handicap (réponse spontanée)	Ne se prononcent pas	
Le tourisme	83	6	5	6	100
Le maintien de la paix en Europe	79	10	3	8	100
La protection de l'environnement	65	17	7	11	100
L'éducation, la formation	62	17	8	13	100
La culture et la langue françaises	58	25	7	10	100
L'influence internationale de la France	57	22	8	13	100
La croissance économique	49	31	6	14	100
La défense du consommateur	49	30	7	14	100
Le niveau de vie des Français	35	40	11	14	100
La sécurité intérieure de la France (criminalité, terrorisme, trafic de drogue)	33	44	9	14	100
L'agriculture	33	50	5	12	100
L'emploi	31	50	8	11	100
La lutte contre l'immigration clandestine	28	50	8	14	100

Source : Sondage CSA/Sélection du Reader's Digest, août 1997.

Ces données confirment clairement que le préjugé très favorable à l'Europe en général se double d'une inquiétude à l'égard de ses conséquences sur la vie quotidienne de chacun. Sur ces diverses questions, les différences ne sont pas fortes en fonction des sympathies politiques, sauf pour les sympathisants du FN dont l'opposition globale à l'Europe se retrouve dans tous les domaines particuliers. Par exemple, 58 % de l'échantillon pense que l'Europe est favorable à la culture et à la langue françaises, et les écarts vont de 54 % chez les communistes à 65 % chez les écologistes, tandis que 52 % des sympathisants FN y voient un handicap. Contraste analogue à propos de l'influence internationale de la France. Par contre, au sujet de la croissance économique, les communistes se rapprochent des « frontistes » : 45 % et 51 % voient un handicap, alors qu'en moyenne (49 %) l'opinion voit un avantage, et 66 % des UDF. De même à propos du niveau de vie.

Si l'on en vient à l'échéance majeure que constituera le passage à la monnaie unique, 48 % des Français sont favorables à l'euro, 30 % défavorables et 16 % ne savent pas ou pensent que rien ne changera. Les chômeurs, les ouvriers, les femmes au foyer, les sans-diplôme, les communistes et les frontistes sont en majorité opposés à l'euro. La majorité ne pense pas que l'euro leur posera le moindre problème pour leur vie quotidienne : compter en euros, régler les achats courants, placer son épargne ... ; seuls les gens âgés (et les femmes au foyer) craignent d'avoir un problème, sans doute parce qu'ils se souviennent du passage aux nouveaux francs. Les gens munis d'un diplôme élevé et d'un fort revenu sont particulièrement nombreux (70 à 74 %) à ne pas craindre le passage à la monnaie européenne.

Les efforts de rigueur budgétaire qui ont été nécessaires pour préparer le passage à l'euro sont approuvés par les deux tiers des Français ; 53 % espèrent que ces efforts seront récompensés par des bénéfices ultérieurs ; en effet, pour l'heure, 49 % pensent que ces efforts ont empêché la reprise de la croissance. Les partisans de la rigueur sont plus nombreux dans le secteur privé que dans le secteur public (70 % contre 58 %) ; l'adhésion à la rigueur augmente avec le niveau de diplôme et de revenu, la droite y est plus favorable que la gauche et les catholiques pratiquants réguliers plus que les autres. En revanche il n'y a guère de différence entre chefs d'entreprise, ouvriers, employés, cadres, étudiants et même chômeurs.

De l'euro on espère des effets positifs pour la compétitivité des entreprises (61 %) et même sur l'emploi (43 %), des effets incertains pour les salaires (35 contre 32 %) et les impôts (31 contre 31 %), et on craint des effets négatifs sur l'assurance maladie et la retraite ; mais sur ces sujets un bon tiers des répondants ne se prononcent pas. Dans tous ces domaines, l'effet du diplôme et du revenu est très marqué.

En conclusion, la lecture de ces résultats donne une image relativement homogène et favorable des Français à l'égard de l'Europe. Les différences régionales sont beaucoup moins fortes que dans les autres « grands pays ». Sauf le Front national, il n'y a pas de discordance majeure puisque même les communistes, globalement sceptiques, se rapprochent de l'opinion moyenne dans des domaines plus particuliers, sauf en ce qui concerne l'économie. Les différences habituelles en fonction du revenu et du diplôme apparaissent, mais les positions professionnelles et le critère de l'âge (sauf pour le troisième âge) ne sont pas nettement discriminants.

Henri Mendras

Références bibliographiques

- BAUDELOT C. et M. GOLLAC, 1997 : « Le salaire du trentenaire : question d'âge ou de génération ? », *Economie et statistiques*, 304-305, pp. 17-35.
- BIDOU C., 1994 : « Des politiques urbaines à contre-temps », dans L. Dirn, « Tendances de la Société Française », *Revue de l'OFCE*, n°49, pp. 229-236.
- BODIER M., (à paraître) : « Les effets d'âge, de cohorte et de date sur la consommation », *Economie et statistiques*.
- CHAMBAZ C., E. MAURIN, J.M. HOURRIEZ, 1996 : « Revenu et niveau de vie d'une génération à l'autre », *Revue économique*, 47, pp. 677-686.
- CHAUVEL L., 1996a : « L'extension du chômage et l'incertitude des familles », dans L. Dirn, « Tendances de la Société Française », *Revue de l'OFCE*, n°56, pp. 122-127.
- CHAUVEL L., 1997a : « La croissance des inégalités économiques », pp. 99-104, dans OFCE, *L'économie française 1997*, Paris, La découverte.
- CHAUVEL L., 1997b : « Cadres et générations », dans L. Dirn, « Tendances de la Société Française », *Revue de l'OFCE*, n°62, pp. 207-216.
- CLÉMENT L., S. DESTANDAU, D. ENEAU, 1997 : « Le budget des ménages en 1995 », *INSEE Résultats, consommation-modes de vie*, 90.
- DIRN L., 1997 : « Chronique des tendances de la société française » in *Revue de l'OFCE*, n°60, janvier, pp.211-215.
- EUROBAROMÈTRE, 1996 : *L'opinion publique dans l'Union européenne*, Commission européenne, n°45, printemps.

- FOURASTIE J., 1979 : *Les Trente glorieuses ou la révolution invisible de 1946 à 1975*, Fayard, Paris.
- HERPIN N. et D. VERGER, 1991 : *La consommation des Français*, collection Repères, La Découverte, Paris.
- INSEE, 1956 : *Annuaire statistique*, Imprimerie Nationale-PUF, Paris.
- INSEE, 1978 : *Données sociales 1978*, INSEE, Paris.
- INSEE, 1984 : « Logements-immeubles », *Les collections de l'INSEE*, série M, n°107.
- INSEE, 1995 : « Habitat et occupation du parc de logements en 1988 et 1992 », *INSEE-Résultats, série consommation modes de vie*, n°72-73.
- INSEE, 1996b : « Revenus et patrimoines des ménages, édition 1996 », *Synthèses*, n°5.
- LAFERRERE A., 1997 : « Les ménages et leur logement », *INSEE-Première*, 562.
- LEGRIS B. et S. LOLLIVIER, 1996 : « Le niveau de vie par génération », *INSEE-Première*, 423.
- OMALEK L. et D. LE BLLANC, 1998 : « Les conditions de logement fin 1996 », *INSEE-Première*, 563.
- MENDRAS H., 1984 : (1967), *La fin des paysans*, Actes Sud, Arles.
- MOUTARDIER M., 1989 : « Les budgets des ménages en 1984-1985 », *Les collections de l'INSEE*, M-136.
- STATISTIQUE GÉNÉRALE DE LA FRANCE (SGF), 1935 : *Annuaire statistique*, Imprimerie Nationale, Paris.
- THOMSON D., 1992 : « Naître la bonne année ? », *Sociétés contemporaines*, 10, pp. 47-65.